



ADSNA
Agir Durablement en Santé
en Nouvelle Aquitaine

Bulletin d'adhésion collectif 2025

Données concernant la structure

Nom de la structure :

Adresse :

.....

Code postal :Ville :

Personne à contacter

Nom :

Prénom :

Fonction :

Courriel :

Tél :

Choix du collège (obligatoire)

- Institutions partenaires, financeurs, collectivités
- Fédérations
- Etablissements de santé
- Etablissements médico sociaux
- Regroupements de professionnels (CTS, URPS, CPTS, MSP...)
- Regroupements de structures (fondations, associations multisites...)
- Association, collectif, sur des thématiques de développement durable

Adhésion année 2025

- Les fédérations Cotisation 300 euros par an

- Les établissements de santé
 - 0 à 300 lits = 450 euros par an
 - 300 à 500 lits = 600 euros par an
 - 500 à 1000 lits = 750 euros par an
 - 1000 à 2000 lits = 950 euros par an
 - Plus de 2 000 lits = 1 800 euros par an

- Etablissements médico sociaux
 - 0 à 150 lits = 200 euros par an
 - 150 à 300 lits = 350 euros par an
 - Plus de 300 lits = 500 euros par an
 - Regroupements de structures (fondations, associations multisites...) = 1200 euros par an

- Institutions partenaires, financeurs, collectivités Cotisation 100 euros par an
- Regroupements de professionnels (CTS, URPS, CPTS, MSP...) Cotisation 100 euros par an
- Association, collectif, sur des thématiques de développement durable Cotisation 100 euros par an

Le bulletin d'adhésion est à envoyer à c.salarisborgne@adsna.fr ou l.peyraga@adsna.fr
Une facture vous sera ensuite transmise avec le RIB pour procéder au règlement

Fait à Le

Signature :

[Agir Durablement en Santé en Nouvelle Aquitaine](#)

c.salarisborgne@adsna.fr

l.peyraga@adsna.fr

06.50.39.16.95

www.agir-durablement-sante.fr